

SENSIBILISATION TRAVAUX EN HAUTEUR



OBJECTIFS

Connaitre la législation en vigueur. Être au fait des responsabilités du salarié et du chef d'entreprise. Savoir analyser les risques inhérents aux travaux en hauteur dans le secteur du BTP. Prévoir son poste de travail en conséquence et choisir de façon autonome le bon système d'arrêt des chutes et les bons ancrages.

DURÉE

½ journée (3,5 heures)

PUBLIC

Cette formation s'adresse à tout opérateur souhaitant évoluer en hauteur en toute sécurité sur un chantier de BTP

PRÉREQUIS

Être majeur, ne pas avoir une peur incontrôlée du vide, savoir lire et écrire

INTERVENANT

Formateur qualifié (CQP cordiste, CATS ou IRATA), cinq ans d'expérience minimum dans le domaine des travaux en hauteur



SENSIBILISATION TRAVAUX EN HAUTEUR

PROGRAMME MATINEE

PREMIERE PARTIE

4 h

partie théorique

- ✓ Prise de connaissance
- ✓ Accidentologie
- ✓ La démarche de prévention
- ✓ Systèmes d'arrêt des chutes
- ✓ Les ancrages
- ✓ Facteur de chute et Tirant d'air
- ✓ Force de choc et absorption d'énergie
- ✓ EPI hauteur et normes
- ✓ Contrôle et entretien

SECONDE PARTIE

3 h

partie pratique

- ✓ Analyse de risque
- ✓ Equipement du harnais
- ✓ Connexions
- ✓ Ecole d'ancrage
- ✓ Les nœuds
- ✓ Utilisation de l'antichute à rappel automatique
- ✓ Travail en hauteur et nacelles élévatrices
- ✓ QCM numérique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Exercices pratiques avec notation continue (validation de micro exercices) et examen théoriques en fin de formation (QCM numérique).

CERTIFICATION

Remise d'une attestation de fin de stage puis envoi d'une carte individuelle d'habilitation.

RECYCLAGE

Ancrage recommande généralement de recycler cette formation tous les trois ans.